



[Voir ce message dans votre navigateur](#)

Newsletter 18 – Juin 2021

Consultation du public pour le projet de SDAGE et PGRI 2022-2027 Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie a élaboré un nouveau projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027 et de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Ces documents structurants impactent la politique de l'eau par leur portée juridique, notamment sur notre territoire. Pour rappel, les enjeux du SAGE Aisne Vesle Suippe sont les suivants :

- gestion quantitative de la ressource en période d'étiage
- amélioration de la qualité des eaux souterraines et superficielles
- préservation et sécurisation de l'alimentation en eau potable
- préservation et restauration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- inondations et ruissellement
- gestion des ouvrages hydrauliques.

Dans un contexte de changement climatique, la politique de l'eau est donc un enjeu majeur. Vous pouvez donner votre avis sur les projets de SDAGE et PGRI, jusqu'au 1er septembre 2021, via le site dédié : [consultation du public sur le SDAGE et le PGRI](#).

Départ de l'animatrice SAGE / CTEC

Suite au départ de l'animatrice SAGE et CTEC fin mai 2021, un recrutement est en cours pour la remplacer. L'interim est actuellement assurée par :

- Aline ANTOINE : partie gestion quantitative du CTEC, renouvellement de la CLE pour le SAGE ;
- Candice DAVIAUD : suivi des dossiers du SAGE.

Pêches électriques sur la Vesle et la Suippe

Des pêches électriques sont menées par la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Marne, sur la Vesle et la Suippe, entre fin mai et fin juin. L'objectif de ces pêches est de faire un état des peuplements piscicoles avant travaux pour certaines stations prospectées ou d'évaluer l'évolution de ces peuplements, après travaux de restauration, sur les autres stations.

Les résultats de ces pêches seront disponibles sur notre site internet prochainement.

Programme de travaux 2021 sur la Vesle et la Suipe

La Vesle :

- Deux frayères seront restaurées par l'amélioration de la connexion et leur désencombrement dans l'agglomération rémoise (Saint-Brice-Courcelles et Reims) ;
- Une diversification des habitats aquatiques et de la morphologie du bras Manoël Pinto, situé entre Cormontreuil et Reims, sera effectuée sur 911 m ;
- Un tronçon d'environ 500 m sera retaluté à Jonchery-sur-Vesle, avec une création de banquettes et de radiers ;
- En amont du pont Macô débutera, sur environ 1 600 m, la première phase du projet de restauration par la dévégétalisation des berges.

La Suipe : des travaux de diversification des berges et des habitats aquatiques seront menés à Pontfaverger-Moronvilliers et à Boult-sur-Suipe respectivement sur 300 m et 530 m.

Programme d'entretien 2021 sur la Vesle, la Suipe et la Prosne

Les travaux d'entretien concerneront :

- Pour la Vesle, les secteurs du Moulin de Vrilly au stade de Reims, (environ 5 km), de Courlandon à l'amont et Bazoches-sur-Vesle (environ 13 km), ainsi que la finalisation du programme de travaux 2020 ;
- Pour la Suipe, le secteur d'Auberive à St-Martin l'Heureux (environ 10 km) ;
- Pour la Prosne, le secteur entre le château d'eau et le pont n°5 de la commune de Prosnes (environ 1,5 km).

Pourquoi ce message ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [se désabonner](#).

SIABAVES · CS 800036 · Reims 51722 · France